

LE MOUVEMENT COMMUNAUTAIRE AUTONOME N'EST PAS NÉ D'HIER

(Bref rappel historique)

La société québécoise n'a cessé de générer des solidarités qui ont essaimé en divers mouvements religieux, syndical, coopératif, associatif. Les organismes d'action communautaire autonomes que nous connaissons aujourd'hui puisent leurs racines dans l'histoire même du Québec dont ils sont indissociables.

Émergence d'un mouvement communautaire autonome

C'est avec les années 60 que naît véritablement ce qu'il est convenu d'appeler le mouvement communautaire autonome. L'émergence de l'État moderne n'entraîne pas automatiquement la disparition de la pauvreté, de la discrimination, de l'exploitation. Et l'on constate assez rapidement que si notre modèle de développement économique produit un accroissement de la richesse collective, il produit du même souffle l'accroissement des inégalités, des exclusions.

On voit se consommer une rupture avec les élites traditionnelles du milieu et leurs modes de prise en charge des personnes plus démunies. En parallèle du développement de l'aide bénévole de tradition religieuse ou laïque et des organismes gravitant autour de l'Église actifs dans les loisirs et les activités charitables, naissent les premiers comités de citoyens des quartiers défavorisés. Revendiquant de meilleures conditions de vie, ils rejettent la dépendance et misent sur la participation, la reconnaissance de leurs droits et l'action collective. C'est là l'origine, l'âme et le cœur du mouvement communautaire autonome québécois.

Construction et consolidation du mouvement

Aux stratégies basées sur la revendication et la pression sur les pouvoirs publics, s'ajoute la création de services communautaires contrôlés par les citoyennes et les citoyens. On assiste alors à un déferlement d'initiatives créatrices : comptoirs alimentaires de type coopératif soutenus par les ACEF, cliniques médicales populaires, services juridiques communautaires, centres d'éducation populaire de quartier, associations de locataires, regroupements d'assistés sociaux, avocats populaires, groupes de soutien en formation, information, documentation, garderies. On met de l'avant une conception « autre » du service, qui continue d'inspirer aujourd'hui nombre de groupes communautaires autonomes.

Débute avec les années 70 la longue bataille du financement par l'État de l'éducation populaire autonome, qui se poursuit sous le leadership du

Mouvement d'éducation populaire et d'action communautaire du Québec (MEPACQ).

Le mouvement des femmes intensifie et diversifie ses actions pour modifier radicalement le sort et la place des femmes dans notre société. Sont constitués de grands regroupements tels la Fédération des femmes du Québec (FFQ) et l'Association féminine d'éducation et d'action sociale (AFEAS). Année après année, les groupes féministes interviennent sans relâche pour le droit à l'avortement et à la contraception libres et gratuits, contre la violence faite aux femmes, pour l'égalité dans l'emploi, contre le sexisme, pour l'accès aux congés de maternité et à un réseau universel et gratuit de garderies. On met sur pied des maisons d'hébergement, des centres d'aide et de lutte contre les agressions à caractère sexuel, des centres de santé de femmes, des associations de familles monoparentales, etc.

Face à l'appauvrissement

Dans une conjoncture économique de plus en plus difficile, devant l'appauvrissement croissant et le mal développement d'une société fracturée créant « deux Québec dans un », la poussée du mouvement communautaire autonome se poursuit, participant à une critique de plus en plus systématique du contrôle de l'État sur la gestion de la vie sociale.

On assiste presque simultanément, à partir des années 80 :

- à l'émergence d'un mouvement de jeunes, rassemblés nommément dans le Regroupement autonome des jeunes qui mène à l'époque la bataille pour obtenir la parité de l'aide sociale pour les moins de trente ans, et la JOC (Jeunesse ouvrière chrétienne) qui, en 1983, organise avec d'autres groupes populaires la marche des sans emploi ;
- à l'arrivée sur la scène publique des luttes collectives pour améliorer l'existence des gens du troisième âge, notamment à partir de l'Association québécoise des droits des retraité-e-s (AQDR) ;
- à la consolidation, autour de la Fédération des centres d'action bénévole du Québec, de l'action bénévole libre et gratuite, dans de nombreux secteurs de vie, mais plus particulièrement dans l'aide aux personnes âgées désireuses de vivre à la maison le plus longtemps possible. Considérée comme un moyen d'expression et d'accomplissement pour plus de trois millions de personnes au Québec, l'action des organismes et des centres d'action bénévole se distingue de celles des groupes communautaires par le fait que les services offerts à la population sont généralement donnés par des bénévoles alors

que dans le cas des organismes communautaires, les services sont généralement donnés par du personnel rémunéré.

- à l'implication de plus en plus systématique des communautés ethnoculturelles dans des actions de pression politique visant l'adaptation des services (par exemple l'action de l'Alliance des communautés culturelles pour l'égalité dans les services de santé et les services sociaux) et dans la création de groupes communautaires.

Tous les secteurs de la vie sont littéralement pris d'assaut:

- la consommation
- l'habitation (logement social, coopératives d'habitation, aménagement urbain)
- l'éducation et l'alphabétisation populaires
- l'information (médias communautaires)
- la santé et le bien-être (ressources alternatives en santé mentale, groupes communautaires-SIDA, ressources intervenant auprès des hommes violents, cuisines collectives, etc)
- l'intégration des personnes handicapées
- le travail (coopératives de travail, corporations de développement économique communautaire, insertion professionnelle)
- les droits des chômeuses et chômeurs
- le développement local
- les loisirs
- l'environnement
- l'éducation à la paix, à la solidarité internationale
- l'accueil et l'intégration des personnes immigrantes et des réfugiés

Organisation et concertation

Au niveau local, on expérimente des modèles originaux de concertation et d'aide technique, tel la Corporation de développement communautaire des

Bois-Francs. Cette initiative se répand dans plusieurs régions et donne naissance à la Table nationale des corporations de développement communautaire du Québec.

On assiste également aux efforts :

- d'organisation sur le plan national : création des grands regroupements provinciaux : MEPACQ, Regroupement des groupes populaires en alphabétisation du Québec (RGPAQ) ;
- de concertation sur le plan régional : tables régionales des organismes volontaires d'éducation populaire (TROVEP), tables régionales des organismes communautaires dans le secteur de la santé et des services sociaux (TROC) ;
- de coordination sur le plan sectoriel : Table des fédérations et organismes nationaux (secteur de l'éducation populaire autonome), Table des regroupements provinciaux d'organismes communautaires et bénévoles (secteur de la santé et des services sociaux), Regroupement des organismes intervenant en employabilité, etc.;
- de concertation sur le plan intersectoriel: création de la Coalition des organismes communautaires du Québec en 1985, colloque sur le développement communautaire tenu à Victoriaville en octobre 1986, etc.

L'histoire très récente du mouvement communautaire autonome se situe dans cette continuité, dans cette visée de transformation sociale à partir de la réalité des citoyennes et citoyens les plus démunis économiquement, les plus exclus socialement et politiquement.

Source principale:

Lucie Bélanger, Vincent Greason et Lorraine Guay. **Le Secrétariat d'État à l'action communautaire autonome**. Document de réflexion produit suite à la rencontre du 17 janvier 1995, 26 janvier 1995.

Autres documents consultés :

Centre d'action bénévole de Québec. **Recueil de textes**. Historique du bénévolat, 1980.

Favreau, Louis. **Mouvement populaire et intervention communautaire : de 1960 à nos jours. Continuités et ruptures**, Centre de formation populaire (CFP) et les Éditions du Fleuve-Alternatives, 1989.

Personnel du Service de soutien aux organismes communautaires (SSOC) du Ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS). **Les organismes**

communautaires: réflexions sur les enjeux actuels et à venir, Mémoire
présenté à la Commission Rochon, 1986.